

SEIGNEULLES

# La mairie et les services réhabilités

**Deux ans de travaux auront été nécessaires pour rénover le bâtiment abritant la mairie, deux logements, deux bureaux et la garderie périscolaire. Un exemple à l'échelle meusienne.**

C'est suffisamment rare pour être souligné, tous les acteurs politiques locaux, représentants de l'État et de la région Grand Est, parlementaires, tête de l'exécutif meusien, président de Codecom et maires des environs, étaient réunis ce samedi à Seigneulles. Pour l'inauguration d'un projet exemplaire pour lequel chacun a apporté sa pierre : la réhabilitation d'un bâtiment abritant à l'étage la mairie avec un vieil escalier en bois et un logement locatif sur deux niveaux, devenu vétuste et inaccessible pour la locataire âgée.

Des travaux devenaient donc obligatoires pour garantir la valeur patrimoniale de la bâtisse. Et offrir aux villageois une multitude de services dans le respect des normes de sécurité et d'accessibilité en vigueur.

Le maire, Chantal Jeanson-Lambert, n'a pas caché que la bataille avait été rude. Au conseil municipal, il a fallu convaincre sur le coût de l'in-

vestissement, près d'1 M€ pour une commune de 200 habitants. Une folie pour les uns, un pari et une nécessité pour les autres. Le feu vert a finalement été voté, à la majorité.

Malgré « la complexité des dossiers », le résultat est là : le rez-de-chaussée est aujourd'hui occupé par la mairie, la garderie périscolaire et une salle multi-activités, l'étage par deux logements de type T2 et T3 équipés de chauffe-eau solaire. « Ils sont déjà loués, on voulait les garder car ils constituent les seuls revenus de la commune ».

## Lancer le coworking

Deux bureaux jouxtent aussi les appartements. Ils sont équipés en haut débit et sont destinés au coworking, à l'image des 15 occupés depuis trois ans à Bras-sur-Meuse. « Il suffit de lancer la dynamique ! », soutient Julien Didry en partageant l'expérience de sa commune. Les loyers (250 € HT le 19 m<sup>2</sup> / 300 € HT le 25 m<sup>2</sup>) comprennent toutes les charges, Internet, le chauffage collectif par granulés bois, l'électricité et l'entretien.

Douze entreprises régionales ont participé aux travaux sur deux ans. À



Cette réhabilitation est le fruit collectif et concerté de tous les acteurs du département. Photos ER

l'extérieur, un dernier banc design a été posé il y a quinze jours, juste à temps. Outre son nouveau site Internet ([www.seigneulles.fr](http://www.seigneulles.fr)), la commune envisage désormais, face à la mairie, la restauration de la croix Saint-Jean Maginot en lançant une

souscription publique avec la Fondation du patrimoine. De rénover aussi l'éclairage public en 2017. « Ici, on n'a pas les moyens mais on a les idées », sourit le maire. Des idées qui font mouche, qui séduisent, qui fédèrent. « Ce qui est essentiel dans un

village rural, c'est l'engagement ! », a insisté le député Pancher. Pour lui, Seigneulles est « le village de demain, avec tous les services en direction de la population ». Un exemple.

**Nicolas GALMICHE**

[nicolas.galmiche@estrepubliain](mailto:nicolas.galmiche@estrepubliain)

## Un projet à 1 million d'euros

Il aura fallu de la ténacité à l'équipe municipale menée par Chantal Jeanson-Lambert pour convaincre et décider (à la majorité) de la réalisation de ce projet de réhabilitation. Pour une commune de 200 habitants, il s'élève en effet à 997 500 € TTC, dont 926 600 € pour la commune et 71 000 € pour la Codecom de Triaucourt Vaubecourt (CCTV). Le financement se répartit ainsi : 196 000 € de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux ; 92 500 € du conseil régional de Lorraine ; 85 000 € du conseil départemental de la Meuse ; 46 000 € du GIP ; 29 130 € du Pays barrois (aide Leader pour la chaufferie bois) ; 17 400 € d'EDF ; 25 000 € issus des réserves parlementaires. Au total, ce sont donc 491 000 € de subventions pour la commune (63 % du coût global) et 57 500 € pour la CCTV. Il reste à charge pour la localité 310 000 € après récupération du fonds de compensation TVA, couvert par un emprunt de 240.000 € sur 15 ans et 70 000 € sur ses fonds propres.



La chaufferie bois à granulés fonctionne pour l'ensemble du bâtiment réhabilité, avec des compteurs indépendants.

## LE CHIFFRE

# 120

Le nombre de communes meusiennes aidées par la région Grand Est, sur 2000 de moins de 2500 habitants, dont 1000 en Lorraine (22 M€ d'aides, 227 M€ de travaux induits pour les entreprises du bâtiment). « C'est 20 % des villages de la Meuse, ça reste insuffisant. On fera mieux dans nos nouvelles politiques », a commenté Philippe Mangin, vice-président de la région Grand Est en charge de la ruralité.



La garderie périscolaire délocalisée, gérée par la Codecom de Triaucourt Vaubecourt, dispose d'une capacité de 12 places.

## Benjamin Fedeli : « Un retour aux sources »

Architecte depuis 20 ans au sein du cabinet AUP Lorraine, implanté à Nancy, Benjamin Fedeli n'a pas manqué d'être félicité pour son travail de réhabilitation du bâtiment abritant la mairie de Seigneulles. Pour ses échanges avec l'équipe municipale, son écoute, sa présence tout au long du chantier, son expérience en matière de rénovation énergétique et sa rigueur, comme l'a souligné le maire dans son discours, Chantal Jeanson-Lambert. « Nous sommes trois à avoir été retenus dans un premier temps et j'ai été choisi, j'ai donc dû être convaincant »,

souligne Benjamin Fedeli. Il faut dire que l'enfant du pays connaît bien la localité puisque sa grand-mère habitait une maison voisine de la mairie. « J'ai vécu ce projet comme un retour aux sources, une satisfaction humaine et professionnelle. On est parti sur la base de contraintes administratives pour arriver à une intelligence collective », se réjouit-il. À l'image des matériaux écologiques utilisés pour la façade de l'imposante bâtisse : de la fibre de bois et de la ouate de cellulose pour l'isolation intérieure, de la chaux pour le revêtement extérieur.



**Benjamin Fedeli : « Un projet d'intelligence collective ».**